

LE MAGAZ'YV

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

N°48

LE RÉSEAU
VIKIBUS ÉVOLUE

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE NOUVELLE IMAGE

DÈS JANVIER 2025



ENVIRONNEMENT

Les énergies
renouvelables.

p. 10

DOSSIER

L'évolution de l'offre de
transport en commun

p. 16

SOUTIEN AUX COMMUNES

Le fonds de concours
Le projet "Petites Villes
de Demain".

p. 20



Gérard CHARASSIER
Président d'Yvetot Normandie

Édito

Communauté de Communes Yvetot Normandie

4 rue de la Brême - 76190 Yvetot

contact@yvetot-normandie.fr

t. 02 35 56 14 14 | site : www.yvetot-normandie.fr

Le "Magaz'YN" est imprimé sur du papier certifié PEFC.

Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président)

Rédacteur en chef : Claude BELLIN (Vice-président)

Conception - rédaction : Gabriel DEVAUX et les services:

Yohann AUBER, Didier BELOEIL, Astrid BIGAULT, Sahra

BENNOUR, Martial DELABARRE, Blanche DESPAIGNE,

Lucie GAUTHIER, Lisa GUEGUEN, Sonia HACHARD, Mick

LEROY, Léna PETIT, Léna POIRIER, Pascal PROKOP, Nathalie

VAUGEOIS, Florian VIMONT

Crédits photos : service communication CCYN, communes de

la CCYN, © Grégoire AUGER, Unsplash

Impression : Corlet Imprimeur

Dépôt légal à la parution | N°ISSN 2679-1552

Tirage : 13 500 exemplaires | Distribué par ISA (Inter Service Association), 19b rue des Chouquettes, 76190 Yvetot

En cette fin de l'avant dernière année du mandat que vos élus communaux nous ont confié en 2020, vous constaterez à nouveau à la lecture de ce magazine la diversité et l'importance des actions menées par votre Intercommunalité.

Dans des domaines aussi importants que la mobilité, le développement économique, l'environnement, la gestion des déchets, l'urbanisme, nous nous impliquons avec détermination pour faire de notre territoire un cadre de vie attractif, prospère et solidaire.

Dans ce territoire composé de 19 communes dont la ville centre qui regroupe plus de 40 % de la population et centralise la plupart des grands équipements économiques, commerciaux, sociaux, sanitaires, sportifs, nous avons fait le choix de soutenir toutes les communes sans aucune exception.

Ce soutien prend la forme de fonds de concours qui permettent à Yvetot Normandie d'aider financièrement les communes qui réalisent des travaux d'investissement. De 2019 à 2029, c'est près de 3.6 millions d'euros qui sont mis à la disposition des communes par Yvetot Normandie.

Le soutien s'exerce aussi grâce au travail du chargé de mission du programme Petites Villes de Demain recruté dès janvier 2022 par Yvetot Normandie qui accompagne les maires dans la définition de leurs projets communaux, et dans la connaissance et la recherche des différentes aides financières pour les réaliser.

Enfin, la mise en oeuvre du Transport à la demande, le VikiTAD, est un nouveau témoignage de notre volonté d'offrir à tous nos concitoyens une même qualité de service quelle que soit leur commune de résidence.

En mon nom personnel et au nom de l'ensemble des élus et agents de notre intercommunalité, je vous présente mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2025.

Qu'elle vous préserve avec la meilleure santé possible, qu'elle vous permette de réaliser vos projets personnels et professionnels, et de vivre ces petits et grands bonheurs dont nous avons tous tellement besoin.

4-5

TOURISME

6-7

ECONOMIE

Aménagement d'une Zone d'Activités

Sensibilisation à la cybersécurité

8-9

INFORMATIQUE

Les bons gestes pour se protéger des cyberattaques

10-12

ENVIRONNEMENT

Les énergies renouvelables

13

GESTION DES DÉCHETS

Nouvelles filières de recyclage

14

URBANISME

15

MOBILITÉ

Le PDMS

Le covoiturage

20-22

SOUTIENS AUX COMMUNES

Le fonds de concours

Le projet "Petites Villes de Demain"

23-25

CULTURE

Médiathèque et Conservatoire

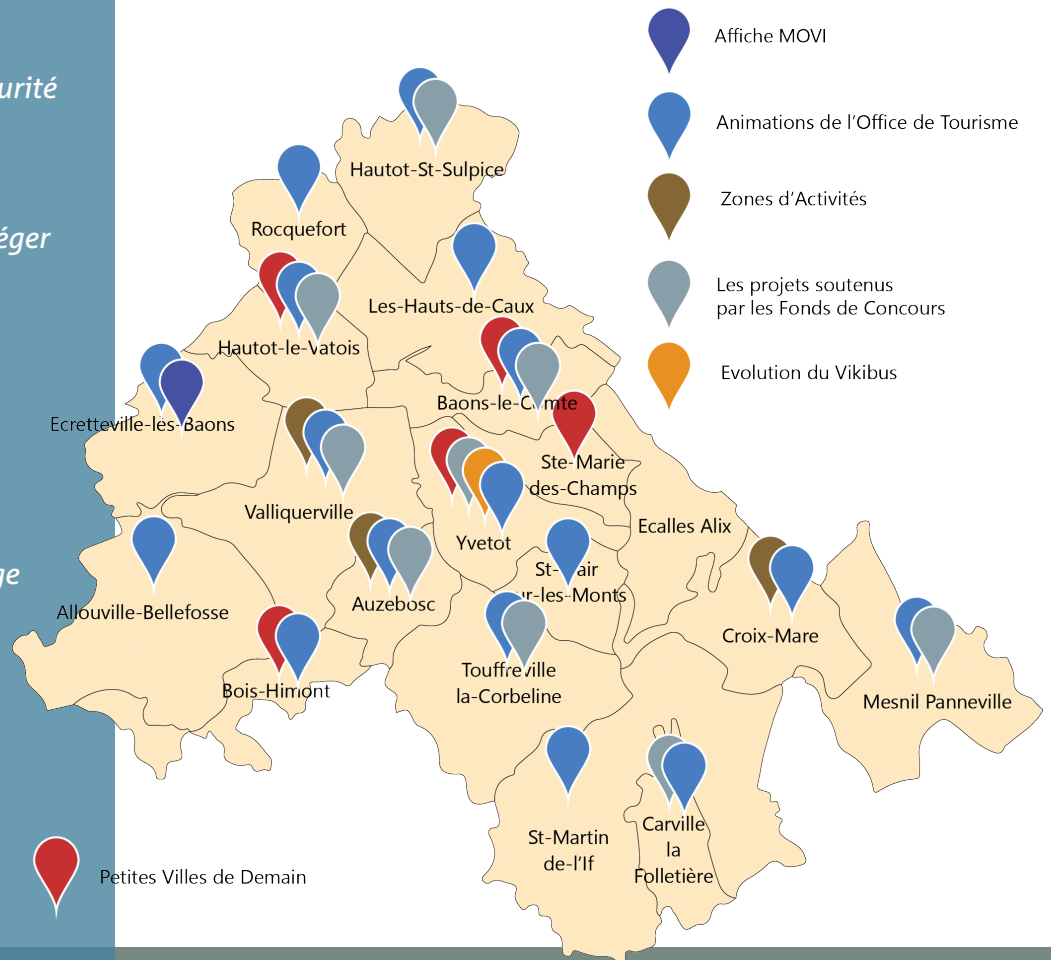
26-27

UN NOUVEAU SITE INTERNET

TRIBUNE LIBRE

SUIVEZ NOTRE ACTU

Notre action sur le territoire



DOSSIER

16-19

L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN



NOUVEAU - BALADE-QUIZ NUMERIQUE A YVETOT



(Re)découvrez l'histoire et le patrimoine local de manière ludique et interactive, avec votre smartphone !



BALADE-QUIZ À YVETOT

Découvrez l'histoire et le patrimoine local, de manière ludique et interactive, avec votre smartphone !

Yvetot Normandie Tourisme vient de mettre en place une balade-quiz numérique à Yvetot. Le principe est simple : scannez le QR Code sur la façade de l'Office de Tourisme, laissez-vous guider à travers les rues de la ville et testez vos connaissances en répondant à des questions QCM accessibles à tous. Architecture, fait historique, personnalité locale, entreprise emblématique... Quel sera votre score final ?

Deux parcours sont disponibles :

- L'un allant jusqu'au Manoir du Fay (4 km, 2h)
- L'autre limité au centre-ville (1 km, 45 mn)

Bon à savoir : La balade-quiz peut s'adapter aux familles avec des questions supplémentaires pour les enfants de 6 à 11 ans. Elle est également accessible gratuitement, 24h/24 et 7j/7 !

MOVI : LE MANOIR DU CATEL ENTRE DANS LA COLLECTION MOVI

Une belle idée cadeau à offrir ou à afficher fièrement chez soi !

Le Manoir du Catel, lieu de haute justice des Abbés de Fécamp, est un site patrimonial incontournable de notre territoire. Erigé sous Saint-Louis (XIII^e siècle), la plus vieille maison-forte de Normandie est aujourd'hui valorisée à travers une illustration moderne et tendance. Pour cela nous avons fait appel à l'agence MOVI, spécialisée dans la création d'illustrations de sites et monuments normands. L'agence a d'ailleurs déjà illustré deux autres incontournables du territoire intercommunal : le Manoir du Fay d'Yvetot et le Chêne millénaire d'Allouville-Bellefosse.

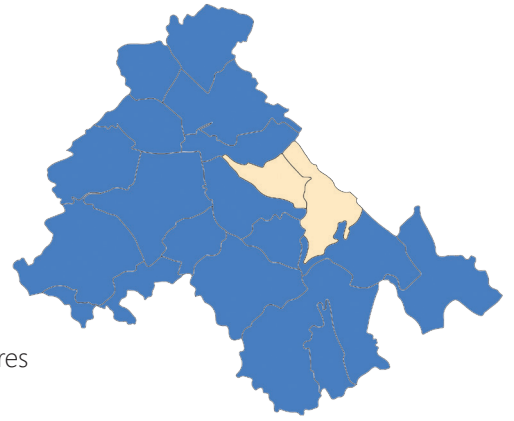
Retrouvez les affiches (en différents formats) et les magnets, au sein de la Boutique de l'Office de Tourisme ainsi qu'à la Boutique Chez Babette à Yvetot ou au café Le Pousserdas à Allouville-Bellefosse.



RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE LA SAISON 2024

Pour la 4ème année consécutive, Yvetot Normandie Tourisme a proposé son programme d'animations de la saison, entre mi-avril et fin octobre : Concerts YN'Patrimoine, animations nature, visites patrimoniales, découverte de savoir-faire...

L'objectif de cette programmation, totalement offerte aux visiteurs et habitants du territoire, est de faire découvrir notre patrimoine local tout en favorisant les rencontres et les échanges !



BILAN DE LA SAISON 2024

Malgré les conditions météorologiques capricieuses de l'été 2024, le public fut au rendez-vous !

- ▶ **36 événements**
- ▶ **17 communes** concernées
- ▶ **1 128 participants** au total (sur 1 205 places ouvertes)
- ▶ **Taux de remplissage de 93,61 %**
- ▶ **83 % de publics locaux** habitant sur le territoire de la Communauté de Communes (sur la base des participants dont l'origine géographique a pu être déterminée) => rôle de l'Office de Tourisme dans l'animation locale.



Chaque semaine, durant plus de 6 mois, ces animations ont permis de mettre en avant notre patrimoine bâti, paysager et naturel.

À poney dans le site classé du Val au Cesne ou chaussés de bottes dans l'une de nos exploitations agricoles ; casqués pour découvrir les coulisses d'une station d'épuration ; les manches retroussées en jardinant au sein du Jardin Clos du Manoir du Fay ; au rythme des contes et de la musique à Mesnil-Panneville ou à Hautot Saint-Sulpice ; la tête dans les étoiles pour découvrir les animaux nocturnes ; au petit-déjeuner ou à l'apéritif à l'occasion d'un de nos 4 Concerts Yn'Patrimoine ; les sens en éveil pour notre visite sur le patrimoine de la reconstruction ; abrités sous un parapluie lors de notre sortie champignons bien arrosée ; déguisés à l'occasion d'Halloween... **Autant de belles expériences vécues durant cette saison riche en moments festifs et en émotions.**

Une réussite que l'on doit à la riche collaboration avec 19 partenaires locaux (ONF, association CHENE, guides conférencières locales, Syndicat d'Eau du Caux Central, artisans et producteurs, élus locaux passionnés par le patrimoine...) mais aussi à l'**aide précieuse des maires de nos communes et villages...**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Entretien avec les chefs d'entreprise du club Yvetot Entreprise Synergie, lors de la réunion du club YES le 17/10/2024

CCI Rouen Métropole, Isabelle Blondel, conseillère territoriale du Pays de Caux :

Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour une séance plénière du club Yvetot Entreprise Synergie, club YES, dans ce beau manoir d'Écretteville-les-Baons, le Manoir Du Catel, appartenant à Frédéric Toussaint, adhérent du club. Ce club est à l'initiative et porté par la CCI Rouen Métropole fortement impliquée dans la création et l'animation de clubs aux côtés des entreprises. Le Club a été créé en janvier 2024 suite à la sollicitation des chefs d'entreprises du territoire. A ce jour, 30 adhérents sont inscrits dans ce club très actif. Il réunit un certain nombre d'entreprises du territoire pour lequel nous avons mis en place des groupes de travail. Il y a actuellement deux groupes de travail. A chaque séance plénière, chaque groupe de travail partage les informations qu'il a développé avec les adhérents. C'est une très belle dynamique pour un beau territoire que j'ai plaisir à animer.

SOCIETE Hafa - M. Hue, vous êtes dirigeant de la société Hafa implantée sur le territoire Yvetot Normandie. Vous avez souhaité créer le club d'entreprise, pourriez-vous nous expliquer vos motivations et les objectifs que vous visez à travers ce projet ?

Pour répondre à votre question, c'est avant tout une démarche collective. Nous avons été plusieurs à se lancer dans cette aventure, partant d'un constat simple : il y a beaucoup de belles entreprises à Yvetot qui se croisent de temps à autre, mais qui prennent rarement le temps de se poser pour travailler ensemble sur des sujets communs. L'idée de ce club, ce n'était donc pas de réinventer ce qui existait déjà, mais de travailler sur des sujets en lien avec ce qui fait notre point commun : notre localisation sur un même territoire. L'objectif est de déterminer quels sont les sujets que nous pouvons entreprendre ensemble et d'identifier des opportunités de mutualisation sur différentes thématiques.

Après avoir organisé quelques réunions et plusieurs tours de table, nous avons identifié deux premiers sujets qui font l'objet de groupes de travail récurrents. Le premier groupe de travail porte sur les services, notamment les services aux entreprises et à leurs collaborateurs. Nous nous réunissons une fois par mois pour avancer sur des thématiques telles que la formation, l'offre de services, ou encore la mutualisation d'activités comme des cours de sport pour nos collaborateurs.

Le deuxième groupe de travail, animé par d'autres entrepreneurs du territoire, est dédié à l'efficacité énergétique. Nous réfléchissons aux enjeux énergétiques de nos entreprises et aux projets que l'on peut mener ensemble. Par exemple, un projet est actuellement piloté par nos camarades du club sur la création d'un groupement de producteurs et de consommateurs d'électricité, produite localement à partir d'installations photovoltaïques.

Ces sujets ont en commun d'être très ancrés localement. Ils nous permettent non seulement de travailler ensemble sur des projets concrets, mais aussi de mieux nous connaître, de partager des informations, et de nous entraider sur des thématiques qui concernent directement notre quotidien d'entrepreneurs.

Et après un peu moins d'un an d'activité, est-ce que cela répond à vos attentes ?

J'ai envie de dire oui et non, comme tout bon Normand ! Oui, parce que le club a déjà réalisé de belles avancées en moins d'un an. Nous comptons désormais plus d'une trentaine d'adhérents, avec un beau taux de participation à chaque réunion, y compris dans les groupes de travail où nous sommes vraiment là pour travailler. C'est très satisfaisant de voir des solutions et des sujets émerger progressivement.

Le verre à moitié vide, c'est qu'on aimerait toujours aller encore plus loin, avoir encore plus de monde, et avancer plus vite. Mais nous avons tous des agendas chargés et des enjeux spécifiques dans chaque entreprise, surtout dans le contexte actuel. Mais nous pouvons dire qu'en moins d'un an, il y'a déjà eu de très belles avancées qui sont très encourageantes et prometteuses pour l'avenir.

En effet, c'est très positif ! Pouvez-vous nous dire à quelles entreprises s'adresse ce club d'entreprise ?

Le club est ouvert à toutes les entreprises du territoire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche de travail collectif. Pour adhérer au club, il y a une cotisation de 250 €, qui permet justement de participer à l'animation et au fonctionnement du club. C'est un investissement qui en vaut vraiment la peine, car il permet de s'impliquer pleinement dans cette dynamique collective.

Et comment rejoindre ce club ?

Les entreprises intéressées peuvent se rapprocher d'Isabelle Blondel à l'Antenne d'Yvetot qui anime ce club, et également de la Communauté de Communes Yvetot Normandie qui les réorientera vers Isabelle.

Avez-vous des idées de sujets que vous aimeriez aborder prochainement au sein de ce club ?

Nous avons de nouveaux sujets que nous aimerions aborder mais nous essayons d'être pragmatiques dans notre approche, en nous disant qu'il est important de ne pas vouloir mener trop de projets en parallèle. Il y a bien sûr d'autres idées et projets en réflexion, comme des solutions en matière de restauration inter-entreprise ou de garde pour les collaborateurs. L'idée n'est pas forcément de recréer ce qui existe déjà, mais de bien identifier ce qui est

déjà proposé et que l'on n'a pas forcément dans notre champ de vision.

Plusieurs personnes m'ont également interpellé ce matin sur les sujets RSE, en se demandant si nous avons créé un groupe de travail pour mutualiser les démarches et les réflexions sur les politiques RSE de nos entreprises. Cela pourrait être une piste intéressante sur laquelle nous pourrions avancer. Mais encore une fois, nous essayons d'être pragmatiques et de ne pas nous éparpiller. Nous préférons nous concentrer sur un sujet à la fois et, une fois celui-ci bien avancé, passer au suivant.

SOCIETE ATOUDOM - Mme Boulanger, qu'est-ce qui vous a poussé à adhérer au club, quelles opportunités y voyez-vous en tant que chef d'entreprise ?

Ce qui m'a donné envie d'adhérer à ce club, c'est avant tout de partager des moments de convivialité avec d'autres chefs d'entreprises. J'apprécie l'idée de pouvoir échanger sur notre quotidien, d'aborder ensemble les problématiques que nous rencontrons tous, et surtout de travailler collectivement pour trouver des solutions. Mutualiser nos ressources et nos idées pour résoudre les défis du quotidien est une approche qui m'a immédiatement attiré, c'est pourquoi je fais partie d'un des groupes de travail. C'est vraiment une opportunité de partager, et en toute bienveillance, des moments tous ensemble.

MANOIR DU CATEL - M. Toussaint, vous avez choisi de rejoindre le club d'entreprise. Pourriez-vous nous expliquer ce qui vous a motivé à rejoindre ce club et quels sont les avantages que vous en retirez ?

Je me suis installé dans ce beau territoire il y a plus de 20 ans, lorsque j'ai racheté le manoir du Catel. C'est un lieu que j'ai sauvé et restauré, et aujourd'hui, j'ai décidé de le placer dans une dynamique économique d'une part, en y organisant des séminaires d'entreprise dans un lieu unique, et d'autre part, à travers mon activité de conseil. Quand j'ai découvert la dynamique du tissu économique ici, j'ai trouvé ça extraordinaire, alors lorsque que l'on m'a proposé d'adhérer au club d'entreprises, j'ai tout de suite dit oui pour rejoindre cette dynamique humaine qui est très importante, cette dynamique économique formidable.

SOCIETE LINEX PANNEAUX - M. Picard, l'entreprise LINEX a également décidé de rejoindre le club d'entreprise, quelles ont été vos motivations ?

Notre première motivation est de mettre en avant Linex Panneaux, nos salariés, nos métiers, nos activités et nos process. Vous pouvez d'ailleurs en découvrir davantage sur notre site internet : linex-panneaux.com ainsi que sur notre page LinkedIn. Egalement nous souhaitons développer nos relations avec le tissu local et explorer les synergies possibles avec les différents acteurs locaux.

SOCIETE BICHOT ENERXIA - Bonjour M. Mousse, vous avez choisi d'adhérer à ce club dès sa création. Quelles opportunités y trouvez-vous ?

Effectivement, j'y ai vu une vraie opportunité, surtout pour le collectif. Aujourd'hui, nous sommes nombreux sur le secteur, et nous ne nous connaissons pas tous. Ce club nous permet de partager et de progresser tous ensemble, avec une montée en compétence de par nos différentes expériences et expertises issues de nos entreprises respectives.

SOCIETE GAN ASSURANCE - M. Coisy, qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre le club d'entreprise, et quels avantages en retirez-vous ?

Ce qui m'a motivé à rejoindre ce club, c'est qu'en tant qu'Yvetotais et entrepreneur Yvetotais, ça me paraissait tout simplement une évidence de pouvoir participer à la vie économique locale et de rencontrer les autres entrepreneurs du territoire, qui constituent le maillon essentiel de notre chaîne de société local. C'est essentiel pour moi de répondre ensemble aux problématiques que nous rencontrons tous. Finalement, lorsque nous sommes tous ensemble, nous sommes forcément plus forts que lorsque nous affrontons seul nos défis. C'est aussi une notion de partage qui me paraît très importante sachant que ce club n'est pas un club business, c'est un club d'échange et cette dimension est importante à mes yeux.



Yvetot Normandie sensibilise Entreprises et Collectivités aux risques de cyberattaques

Le 19 septembre dernier, Yvetot Normandie en partenariat avec les Communautés de Communes InterCaux Vexin et Caux Austreberthe et l'Agence de Développement de la Normandie, organisait une matinée de sensibilisation à la cybersécurité en présence de nombreux prestataires spécialisés normands qui proposaient leurs solutions en mode speed meeting.

L'objectif était d'alerter les entreprises et collectivités présentes tout en leur apportant dans le même temps des réponses concrètes pour une mise en place rapide d'outils de sécurisation de leurs systèmes d'information.



Cybersécurité : les bons gestes pour les particuliers

Yvetot Normandie, acteur public du territoire, agit en interne pour protéger ses équipements et ses agents du piratage informatique. Certaines solutions sont accessibles aux particuliers. Petit tour d'horizon du contexte et des solutions préconisées.



9 Français sur 10 ont déjà été victimes d'une menace

(Étude Opinion Way menée pour Cybermalveillance - Juin 2023)

VOS DONNÉES PERSONNELLES SONT PRÉCIEUSES

Vos nom et prénom, identifiants de connexion, numéro de téléphone, renseignements bancaires sont des données personnelles. Avant de fournir vos informations personnelles en ligne, demandez-vous toujours si le fait de communiquer ces informations est nécessaire et justifié.

SE PRÉMUNIR DES ARNAQUES SENTIMENTALES

Elles consistent à simuler des sentiments amoureux envers la victime (le plus souvent les seniors) en utilisant un faux profil dans le but d'établir des liens émotionnels et de gagner sa confiance pour lui soutirer de l'argent.

Les bonnes pratiques

- ▶ Réfléchissez bien avant de partager vos informations personnelles sur les réseaux sociaux ou des sites de rencontre,
- ▶ Soyez prudent si la personne trouve toujours une excuse pour ne pas vous rencontrer réellement,
- ▶ N'envoyez pas d'argent à quelqu'un que vous n'avez jamais rencontré dans la vie réelle.

PROTÉGER SES ENFANTS DES RISQUES NUMÉRIQUES

Les enfants sont particulièrement vulnérables sur Internet, où ils peuvent être exposés à des contenus inappropriés, à des arnaques ou à des prédateurs en ligne. Il est essentiel de les accompagner dans leur usage du numérique et de leur apprendre à naviguer en toute sécurité.

Les bonnes pratiques

- ▶ Parlez régulièrement de sécurité en ligne avec eux,
- ▶ Apprenez-leur à ne pas partager leurs mots de passe, à identifier les menaces et à respecter les bonnes pratiques de sécurité,
- ▶ Aidez-les à bien paramétrer leurs comptes en ligne,
- ▶ Activez le contrôle parental sur les appareils utilisés par vos enfants en leur expliquant que c'est pour limiter et contrôler leur exposition aux risques.

ADOPTÉZ LES CYBER RÉFLEXES POUR VOUS PROTÉGER DES RISQUES SUR INTERNET

PROTÉGEZ VOS COMPTES AVEC DES MOTS DE PASSE ROBUSTES

Ils sont les clés qui protègent l'accès à toute votre vie numérique.

Risques

- ▶ Fraude bancaire,
- ▶ Piratage de vos comptes,
- ▶ Usurpation d'identité.

Solutions

- ▶ Utilisez des mots de passe longs, complexes et différents pour chaque compte,
- ▶ Changez-les au moindre doute,
- ▶ Activez si possible la double authentification.



MÉFIEZ-VOUS DES MESSAGES INATTENDUS ET ALARMISTES

Technique frauduleuse qui consiste à vous envoyer un faux message (e-mail, SMS, appel...) usurpant l'identité d'un tiers pour vous tromper.

Risques

- ▶ Fraude bancaire,
- ▶ Vol de vos données,
- ▶ Piratage de vos comptes.

Solutions

- ▶ Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes des messages suspects,
- ▶ Contactez directement l'organisme par un autre moyen,
- ▶ Ne donnez jamais d'informations personnelles sur des sites dont vous n'êtes pas certains de l'identité.

SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES

En cas de vol ou de piratage de votre appareil, les données contenues dans vos appareils numériques peuvent être perdues, ou tomber entre de mauvaises mains.

Risques

- ▶ Perte de vos données,
- ▶ Vol de vos données.

Solutions

- ▶ Identifiez vos données importantes,
- ▶ Faites des sauvegardes régulières de vos appareils,
- ▶ Conservez une copie sur un support externe : clé USB, disque externe ou sur des services en ligne (Cloud).

SÉCURISEZ VOS APPAREILS ET LOGICIELS

Vos matériels et logiciels peuvent contenir des failles de sécurité permettant de vous attaquer.

Risques

- ▶ Piratage de vos appareils,
- ▶ Fraude bancaire,
- ▶ Vol de vos données.

Solutions

- ▶ Faites régulièrement les mises à jour de vos appareils et logiciels,
- ▶ Effectuez ces mises à jour uniquement depuis les sites officiels,
- ▶ Installez un antivirus.

VOUS SOUHAITEZ SIGNALER ?

Un e-mail malveillant : www.signal-spam.fr

Un SMS malveillant : www.33700.fr

Un contenu illicite : www.internet-signalement.gouv.fr

ET POUR ALLER PLUS LOIN

Notre **conseiller numérique** vous propose régulièrement des ateliers d'initiation à l'outil informatique. Ces ateliers sont **GRATUITS** et **ouverts à tous**, quelque-soit votre niveau ou votre âge.

Plus d'infos sur l'Espace Public Numérique :

02 35 56 14 14 ou 06 14 02 76 29



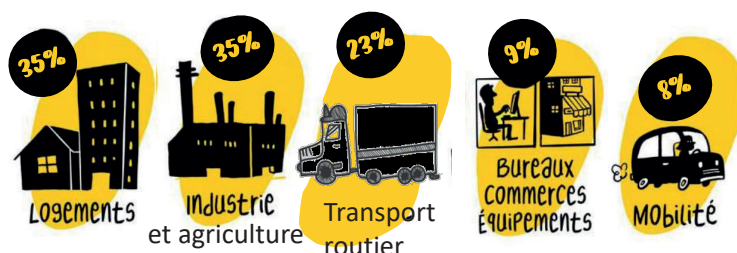
Énergies : ⊖ de gaspillage, ⊕ de renouvelable.

Le véritable moyen d'avancer dans la transition énergétique, c'est de réussir à consommer moins d'énergie pour se chauffer, se déplacer, fabriquer... C'est aussi remplacer progressivement les énergies fossiles comme le gaz, l'essence et le fioul par des énergies renouvelables.

Yvetot Normandie s'est dotée d'un Plan Climat en 2022. Il fixe notamment des objectifs chiffrés de réduction des gaz à effet de serre et les principaux polluants, ainsi que le développement des énergies renouvelables.

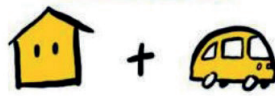
État des lieux de consommation d'énergie (données 2021) :

Répartition de la consommation d'énergie par secteur sur le territoire de la CCYN



FACTURE
Territoire Yvetot Normandie
874 GWh
70 millions d' €/an

Consommation moyenne d'énergie par ménage

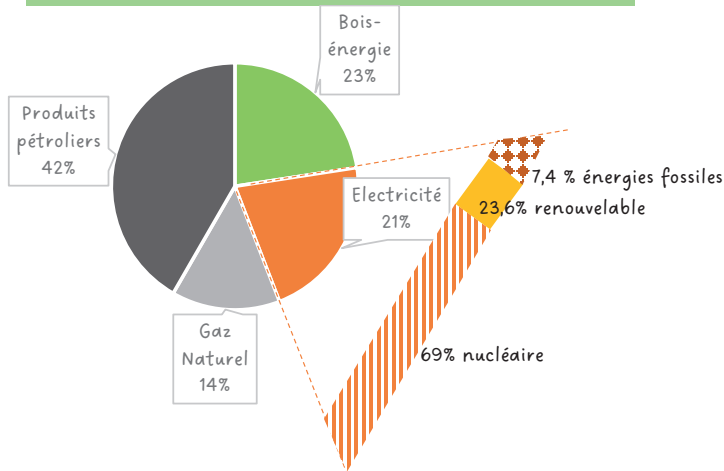


1 744€/an Pour le logement	1 808 €/an Pour le carburant
-------------------------------	---------------------------------

1- REDUIRE LES BESOINS

Les actions de sobriété visent à réduire les besoins superflus comme éteindre une vitrine la nuit ou modérer la température des locaux..., pour se concentrer sur les besoins essentiels.

Consommation d'énergie par produit pour le territoire



2 - RÉDUIRE TOUTES LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Yvetot Normandie lutte contre le gaspillage énergétique en agissant principalement sur l'isolation des logements.

3- FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Gaz, carburant, fioul, charbon... Les énergies fossiles impactent négativement le climat en produisant des gaz à effet de serre. Pour les remplacer, il s'agit de recourir impérativement aux énergies renouvelables.

Mais, pourquoi réduire la consommation d'énergie ?

- ▶ Bon pour le porte-monnaie : l'énergie est chère et sera de plus en plus chère dans le futur,
- ▶ Bon pour la santé : on diminue les émissions de polluants (la pollution de l'air est responsable de maladies respiratoires et cardio-vasculaires),
- ▶ Bon pour le climat : on évite d'envoyer des gaz à effets de serre dans l'atmosphère participant au changement climatique.

Que faire chez moi ?

Chauffage et eau chaude sanitaire = **73%** des consommations d'énergie des bâtiments



LE CHAUFFAGE ET L'EAU CHAUDE : PRÈS DE 3/4 DE LA FACTURE D'ÉNERGIE !

Le chauffage et l'eau chaude sanitaire constituent le poste principal de la consommation d'énergie des bâtiments. Et cela sera toujours le cas demain !

- **Je baisse, j'éteins, je décale** : chaque geste compte pour économiser l'énergie dès maintenant et durablement !
- Je règle mon **chauffage à 19°C maximum**, je programme mon chauffage pendant mes périodes de présence à la maison.
- Je règle mon chauffe-eau à 55°C et je prends des **douches moins longues**.
- **J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille** quand ils ne sont pas utilisés.

Chaque particulier peut également :

- **choisir son fournisseur d'énergie** en fonction des projets qu'il développe,
- investir dans des **projets énergétiques** de territoire.

Et les acteurs économiques ?

Le 28 juin dernier, Yvetot Normandie a rassemblé une quarantaine d'acteurs du territoire sensibilisés à la question énergétique.

Après avoir présenté le potentiel de production d'énergies renouvelables, les acteurs ont pu présenter leurs projets et échanger avec les élus.



LES IDÉES

- ▶ **création prochaine d'une société de vente de chaleur bois**
- ▶ **projet de chaufferie bois et réseau de chaleur**
- ▶ **projet de méthanisation**
- ▶ **projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur de nombreuses toitures ou futurs bâtiments**
- ▶ **projet éolien**

Développer la production d'énergies renouvelables.

Yvetot Normandie participe à la transition énergétique en favorisant l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables.

C'est quoi les énergies renouvelables ?

Les énergies renouvelables (EnR) sont des énergies provenant de ressources naturelles inépuisables ou rapidement renouvelables (le soleil, le vent, l'eau...). Contrairement aux énergies fossiles (le charbon, le pétrole, le gaz...), les EnR sont peu polluantes et génèrent beaucoup moins d'émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique et favorisent également l'emploi local.



La **biomasse** est une matière organique d'origine végétale ou animale (bois, déchets végétaux agricoles, biogaz...) qui peut être utilisée comme source d'énergie via sa combustion pour la production de chaleur ou d'électricité. Plusieurs communes du territoire (Bois Himont, Allouville-Bellefosse et Les Hauts de Caux) possèdent une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour chauffer salles des fêtes, écoles, logements communaux. L'objectif est de développer ces petits réseaux de chaleur bois, **comme c'est le cas à l'Espace aquatique E'Caux Bulles depuis septembre 2024.**



L'**énergie éolienne** exploite le vent pour produire de l'électricité. Un projet est en étude sur Ecretteville les Baons et Terre de Caux. Une éolienne permet de produire environ 20 GWh /an soit la consommation de 1400 foyers.



L'**énergie solaire** provient des rayons du soleil et permet la production d'électricité et de chaleur par l'installation de **panneaux photovoltaïques** et thermiques. L'implantation de panneaux en ombrière de parking est prévue sur le centre aquatique.

L'installation de **panneaux solaires thermiques** consiste à produire de la chaleur à partir de l'énergie solaire, cette chaleur pouvant être utilisée autant pour le chauffage que pour la production d'eau chaude. Encore peu développée, cette technologie simple est efficace sur les consommateurs réguliers d'eau chaude sanitaire comme les hôpitaux, les EHPAD..

En chiffres ↙

16,8%

C'est le pourcentage d'énergie renouvelable produite sur le territoire en 2019 (notamment grâce à l'entreprise LINEX Panneau qui utilise de la biomasse)



Le saviez-vous ?

À travers l'espace France Renov, la Communauté de Communes encourage la production et l'utilisation d'énergies renouvelables dans les logements. De 400€ à 1 000€ d'aides peuvent être attribuées aux ménages souhaitant installer un dispositif d'énergie renouvelable (géothermie, chauffe-eau solaire thermique, chaudière bois...).

Yvetot Normandie propose des permanences gratuites pour conseiller ses habitants sur la rénovation ou l'installation d'équipement de chauffage.

Plus d'infos au 02 32 08 13 00

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

De nouvelles filières dans nos déchetteries !

Vous l'avez peut-être remarqué, deux nouvelles filières de tri viennent d'apparaître dans nos déchetteries :

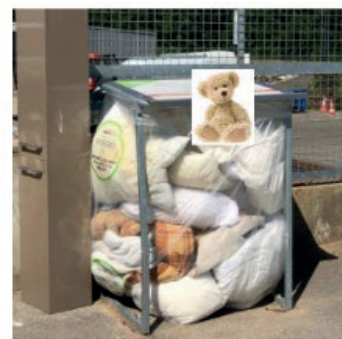
LA BENNE MOBILIER évolue et accepte maintenant les jeux / jouets, les articles de bricolage non thermiques ainsi que les couettes, oreillers et peluches.



Les articles de bricolage et de jardin ainsi que les jeux et les jouets doivent mesurer plus de 80 cm.

Ces mêmes articles de moins de 80 cm doivent être déposés dans la caisse palette (posée à côté de la benne mobilier).

De même, les couettes, oreillers et peluches sont à déposer dans les sacs transparents situés à côté de la benne mobilier.



Les produits acceptés

Couette, sac de couchage, édredon, coussin, traversin, peluches, coussin ergonomique, de voyage ou pour animaux domestiques, sur-matelas ne comportant pas d'âme en mousse/latex/ressort, relève matelas

LES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUE

La seconde nouvelle filière de tri concerne tous les articles de bricolage et de jardin thermiques. Exemples : tronçonneuse, broyeur, pompe, fendeuse, tondeuse tractée ou auto-portée, souffleur, motobineuse, motoculteur, débroussailluse, rotofil, coupe-bordure, bétonnière...



Les équipements collectés intègrent la filière de prévention et de recyclage avec comme ambition pour l'éco organisme Ecologic de privilégier le réemploi, afin d'éviter au maximum la production de déchets.

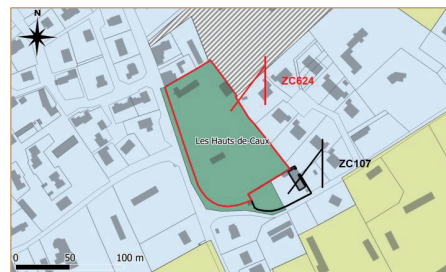
Quand le réemploi n'est pas possible, un recyclage de qualité permet de valoriser les matières premières.

Les matières non recyclables sont quant à elles traitées de manière sécurisée et valorisées en énergie, afin d'éviter une éventuelle pollution et la mise en décharge.

Deux procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A ENGAGÉ DEUX PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DE SON PLUI :

1. Une révision allégée pour reclasser en zone constructible des parcelles actuellement en zone Nb, situées dans le bourg d'Autretot (commune nouvelle Les Hauts-de-Caux), à la suite d'une décision de justice.

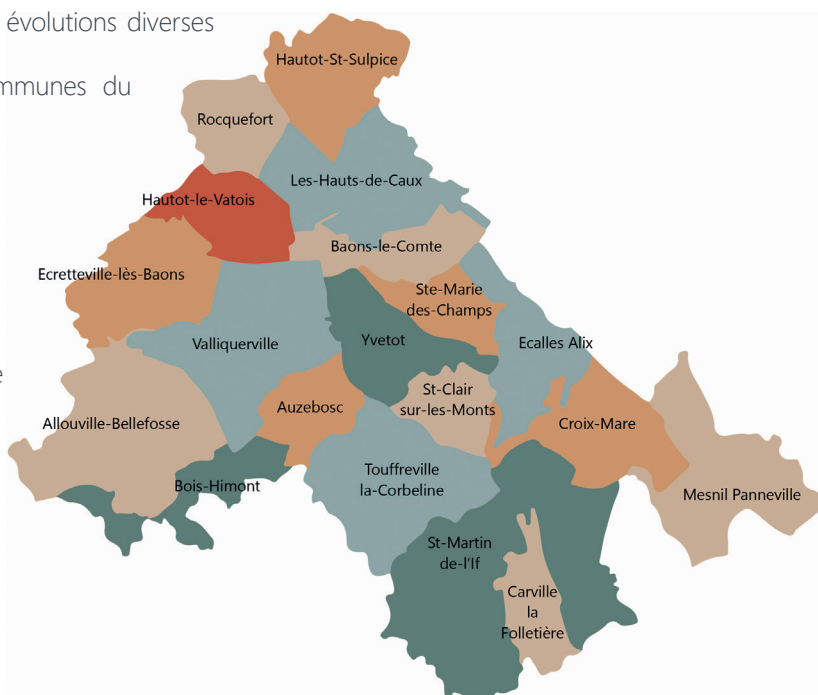


La révision allégée ne concerne que la commune Les Hauts-de-Caux

2. Une modification pour apporter des évolutions diverses au document.

Cette modification concerne toutes les communes du territoire Yvetot Normandie et vise à :

- ▶ Corriger des erreurs matérielles
- ▶ Ajuster le règlement graphique
- ▶ Actualiser les inventaires du patrimoine
- ▶ Faciliter la mise en œuvre du schéma cyclable
- ▶ Améliorer les orientations d'aménagement et de programmation et le cadre réglementaire (implantation, volumétrie, façades, toitures, clôtures...).



À NOTER

L'enquête publique devrait avoir lieu au premier trimestre 2025

Pour plus d'informations :
www.yvetot-normandie.fr

Onglet Urbanisme – Procédures d'évolutions du PLUi

Le Plan de Mobilité Simplifié : adopté !

Avec l'élaboration d'un Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) à l'échelle du territoire, Yvetot Normandie souhaite définir et se doter d'une stratégie de mobilité multimodale à court, moyen et long terme, cohérente à son échelle.

Arrêté en décembre 2023 au Conseil Communautaire, le Plan de mobilité simplifié a pendant cette année 2024 été exposé dans un premier temps aux personnes publiques associées. Au total, 7 réponses ont été réceptionnées dont 4 avis favorables, 2 avis techniques et 1 avis réservé.

A la suite de cette consultation, le plan de mobilité simplifié a été soumis à la consultation du public et du Comité des partenaires. Lors de cette période, le public ainsi que le comité ont pu émettre des avis, en suggérant, proposant des modifications et des précisions. Au total, 6 avis de la population ont été transmis à nos services.

Le 19 septembre 2024, le PDMS a été modifié et approuvé par le Conseil Communautaire. Le dossier validé devient ainsi la feuille de route de la stratégie mobilité du territoire sur les 10 prochaines années.

Progression du covoiturage.

Bilan d'une année de promotion du covoiturage avec l'application BlaBlaCar Daily
[du 1er janvier 2024 au 5 décembre 2024].



Inscriptions totales

*659 nouveaux inscrits
depuis le 1er janvier 2024
pour un TOTAL DE 1401 INSCRITS*



Total des trajets

*7 708 trajets réalisés
depuis le 1er janvier 2024*



Total des kilomètres

*214 096 km parcourus
depuis le 1er janvier 2024*



Kg de CO2 économisés

*46.6 tonnes
depuis le 1er janvier 2024*



Total incitatifs

*5 918 € consommés
sur l'enveloppe*



L'évolution de l'offre de transport en commun

YVETOT NORMANDIE RENFORCE SON OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN AVEC LA NOUVELLE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC 2025-2030

Avec l'arrivée à échéance de son marché actuel de transport, Yvetot Normandie, dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié, a défini les grands principes du nouveau réseau de transport en commun. Le mode de gestion retenu pour l'exploitation de ce nouveau réseau est la délégation de service public d'une durée de 6 ans.

Confiée à la société **Cars Hangard**, la nouvelle délégation de service public pour l'exploitation du réseau *Vikibus* répond à une politique ambitieuse et soutenue en faveur du développement de l'utilisation des transports collectifs. Son but premier est avant tout de réorganiser le réseau de transport en commun régulier *Vikibus* en optimisant le tracé des lignes, des horaires, en renouvelant sa flotte de bus et en la verdissant. Il est également prévu la mise en place d'un transport à la demande permettant de rejoindre la centralité **dès janvier 2025**.

VIKIBUS : AUGMENTATION DE LA DESSERTTE ET EVOLUTION DU TRACE DES LIGNES

La nouvelle délégation de service va permettre une évolution du service de transport *Vikibus*, avec de nouvelles dessertes et une optimisation des tracés permettant de renforcer les navettes aux moments où le service est le plus approprié.

Cela se traduit par :

► un service qui passe de 2 à 3 lignes + le maintien de la "navette marché"

L1 = Gare SNCF vers Sainte-Marie-des-Champs zone commerciale

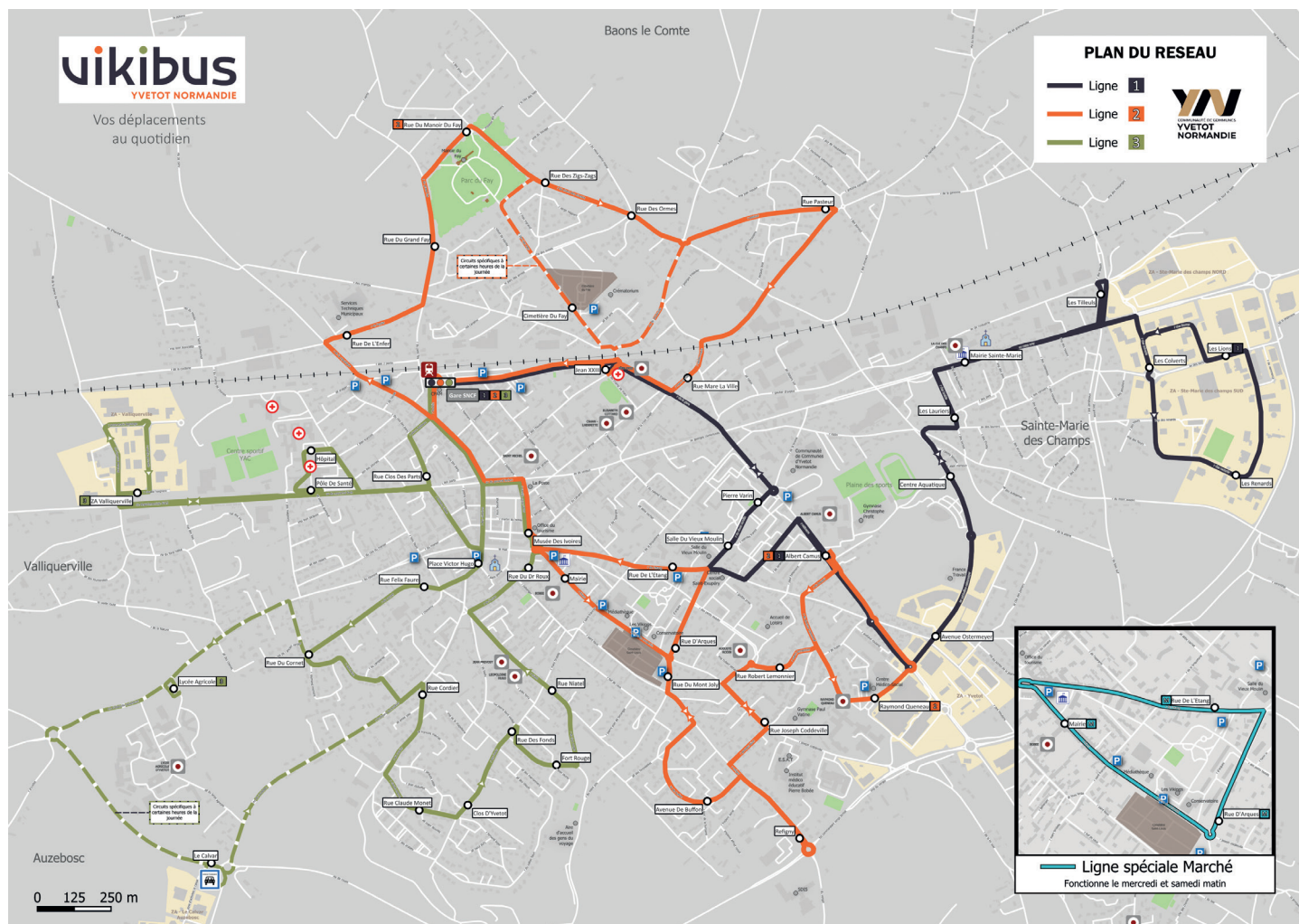
L2 = Boucle Nord vers Collège Camus (arrêt Albert CAMUS)

L3 = Gare SNCF vers Valliquerville et Gare SNCF vers Auzebosc

► Un renfort toutes les ½ heures matin et soir puis toutes les heures sur les lignes 1 et 2 (gare - collège Camus).

► La création de 6 nouveaux arrêts dont 5 pour les desservir les zones d'emp

► La suppression d'une partie des bouclages pour un gain de temps global sur les lignes.



EN CHIFFRES :

- Création d'une 3ème ligne
- maintien d'une "navette marché"
- 55 arrêts au total
- 7 véhicules

**HORAIRES, TARIFS
ET ACTUALITÉ DU
SERVICE SUR LE
SITE DEDIE :**

► www.vikibus.fr



RENOUVELLEMENT ET VERDISSEMENT DE LA FLOTTE DE BUS

Aujourd'hui, le réseau fonctionne avec 5 véhicules dont 3 ont plus de 11 ans. Ce parc vieillissant entraîne des coûts de maintenance et d'entretien de plus en plus importants. L'évolution du service va donc permettre de rajeunir le parc de véhicules et d'améliorer la qualité de service (confort et sécurité).

Un renouvellement de la flotte va donc être opéré progressivement via :

- ▶ l'achat de 5 minibus par la Communauté de Communes, entre 2025 et 2030,
- ▶ le renouvellement de l'équipement des bus (girouettes, écrans, système sonore) et amélioration de l'information dans le bus,
- ▶ un minibus 9 places dédié au transport à la demande,
- ▶ une réflexion engagée pour un verdissement de la flotte.



S'INFORMER ET ACHETER SON BILLET

S'informer

POINTS DE VENTE

Hangard Autocars
(siège)

91 rue Ferdinand Lechevallier
76190 YVETOT



02 35 95 99 99

Hangard Voyages
(boutique)

26 rue Guy de Maupassant
76190 YVETOT



02 35 56 06 26

Acheter un titre de transport

VIA SMARTPHONE

en scannant le Qr Code
(M-ticket AtoutMod)



À BORD DES BUS

- création de carte au siège de Cars Hangard et en boutique Hangard voyage
- recharge directement dans le bus
- Possibilité de payer par CB



TITRES	Tarif normal	Tarif réduit
ticket unité	0.50 €	
10 voyages	4 €	3 €
pass mensuel	15 €	12 €
pass annuel	120 €	80 €

Billet valable 1h dès la 1ère validation
Duplicata carte : 10 €

Les tarifs réduits :

- moins de 26 ans
- plus de 65 ans,
- demandeurs d'emplois,
- bénéficiaires du RSA
- titulaires d'une carte d'invalidité
- bénéficiaires d'une allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- titulaires d'une carte « familles nombreuses ».

Gratuité du service pour les enfants de moins de 6 ans.

SOUS RÉSERVE DE PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF.

VIKI'TAD : SE DEPLACER A LA DEMANDE SUR LE TERRITOIRE

L'évolution du service s'accompagne d'un nouveau service de transport à la demande à destination des communes périphériques non desservies par le Vikibus.

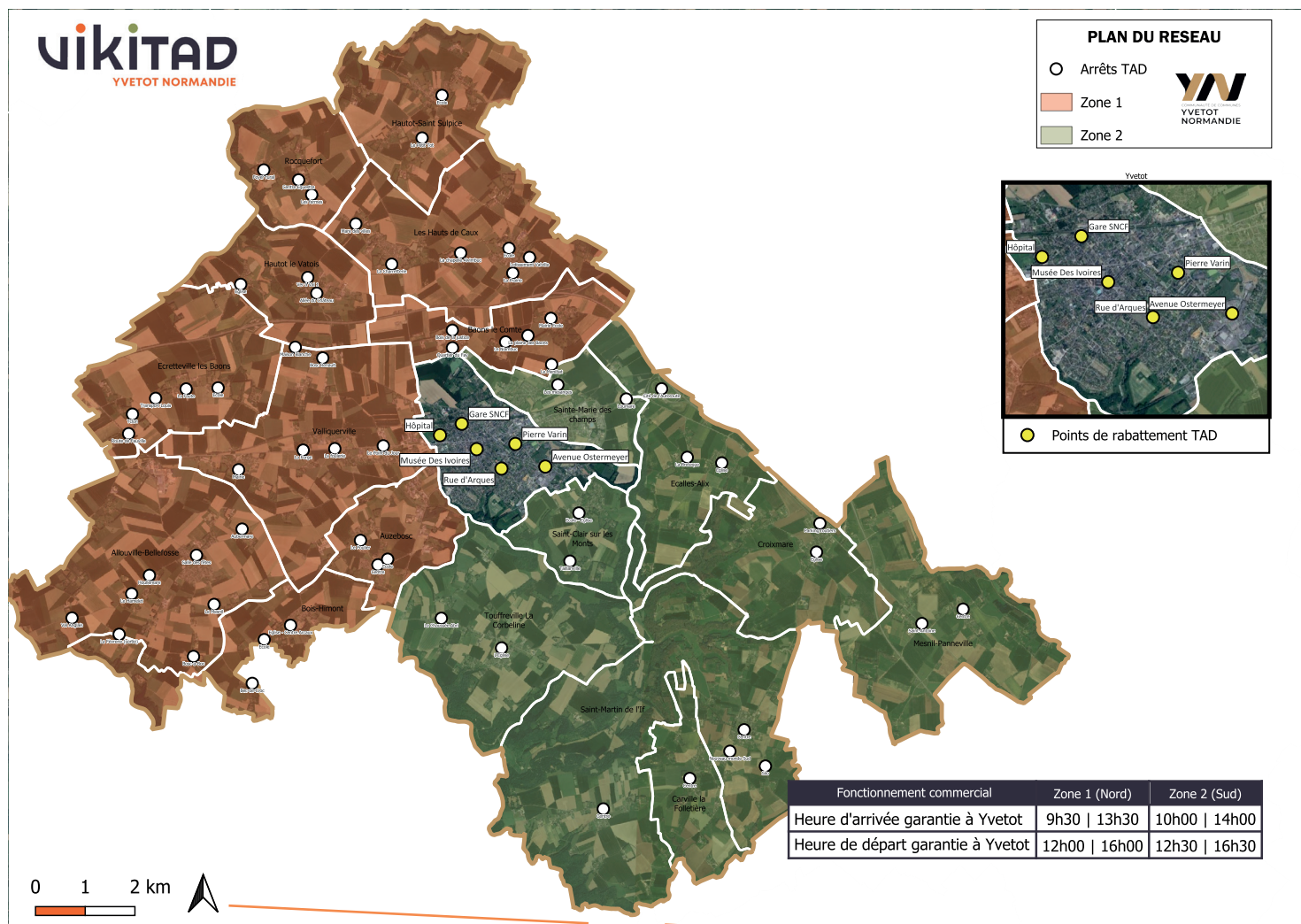
Avec ce nouveau service, chaque habitant du territoire pourra ainsi :

► **Voyager du lundi au samedi de 9h00 à 17h00 vers Yvetot**

Le service inclut la possibilité d'un aller et retour le matin et l'après-midi, avec prise en charge sur les points d'arrêts scolaires prédéfinis dans chaque commune, puis dépose vers des lieux de rabattement du pôle central (cf carte). Les points d'arrêts concernés par le Viki'TAD seront identifiés par un marquage spécifique. Le service comprend également une correspondance incluse dans le prix du billet avec le Vikibus dans l'heure.

► **Réserver par téléphone ou en ligne**

Une application dédiée, utilisée depuis un mobile ou un ordinateur pour la réservation sera très prochainement proposée. Les scolaires auront accès au TAD seulement le mercredi après-midi, le samedi et durant les vacances.



TARIFICATION DU TRANSPORT À LA DEMANDE

La tarification appliquée pour le Viki'TAD est **la même que pour le Vikibus**, soit 0.50€ le billet tarif plein (possibilité de carnet de 10 trajets, abonnement mensuel...).

MODALITÉ DE RÉSERVATION

Les usagers auront la possibilité de :

- Réserver via l'application "**Hubup**". Pour le premier trajet du matin, nécessité de réserver la veille avant 19h00.
- Réserver via la plateforme téléphonique des Cars Hangard. Pour le premier trajet du matin, nécessité de réserver la veille avant 17h00.



LE SOUTIEN AUX COMMUNES DU TERRITOIRE

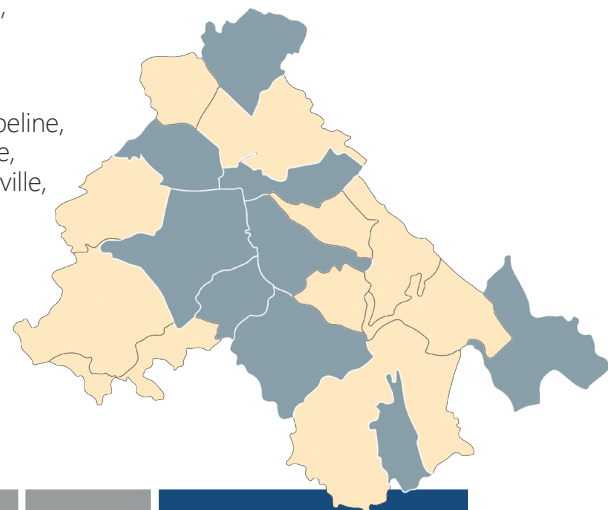
Les fonds de concours

Un fonds de concours est une forme de subvention qui permet à la Communauté de Communes de soutenir les communes de son territoire dans la réalisation de projets d'équipement communal.

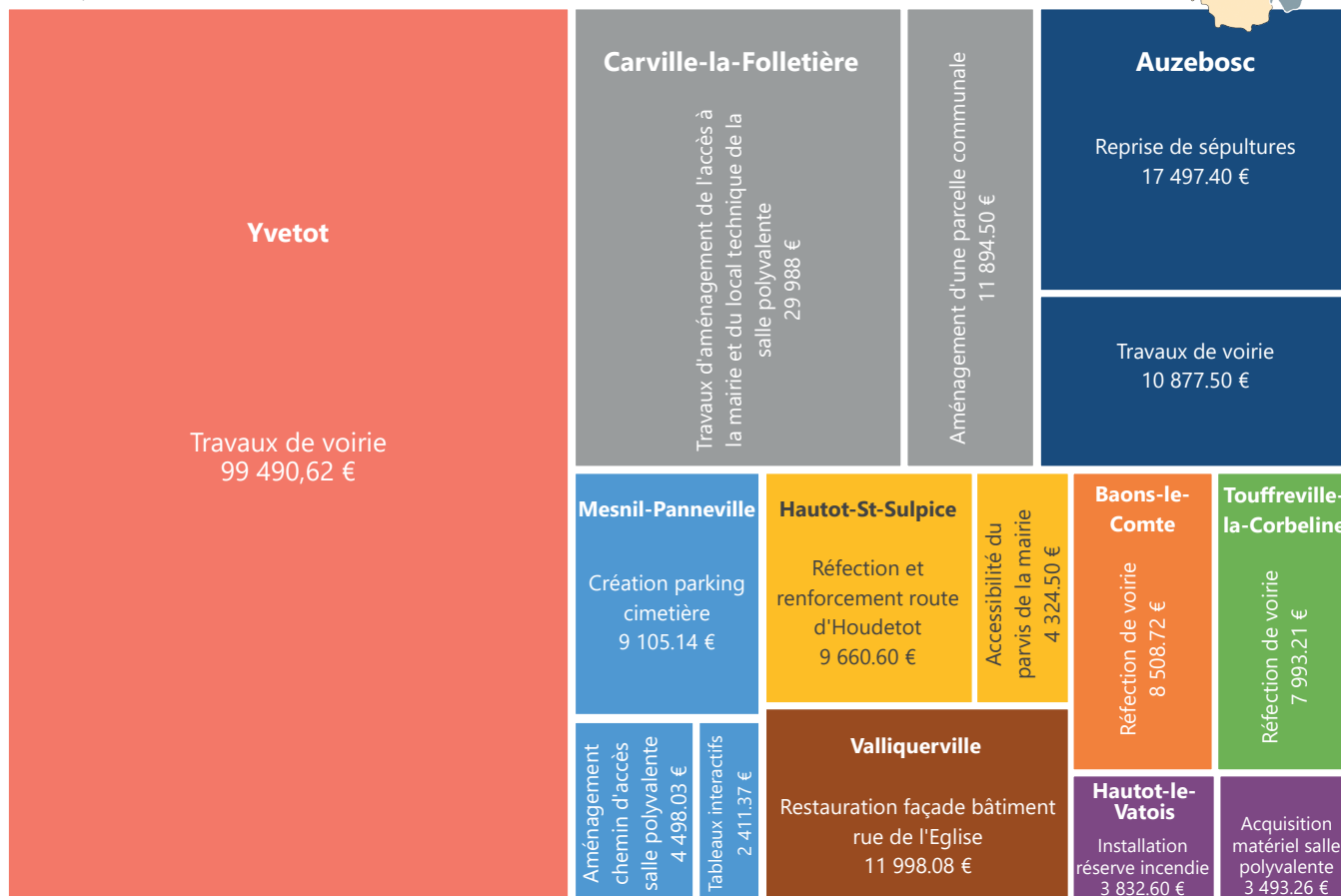
Les fonds de concours accordés par Yvetot Normandie doivent nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation d'un investissement (opération modifiant la consistance ou la valeur du patrimoine de la collectivité) qui, in fine, vise à améliorer le quotidien des administrés de la commune concernée.

Parmi les nombreuses aides à la réalisation d'équipement versées ou en cours, Yvetot Normandie apporte notamment son soutien à toutes les communes du territoire, sur des projets variés tels que :

- l'aménagement d'un columbarium dans la commune d'Hautot-le-Vatois,
- l'aménagement du centre bourg de Saint-Clair-sur-les-Monts,
- la création d'un City Stade dans la commune de Mesnil-Panneville,
- la création d'un terrain multisport à Croix-Mare,
- la création d'un espace de jeux dans la commune de Touffreville-la-Corbeline,
- la mise en place d'un système de vidéo-protection à Allouville-Bellefosse,
- la restauration d'une façade de bâtiment dans la commune de Valliquerville,
- la création d'un atelier municipal à Saint-Martin-de-If,
- la réfection de la toiture de la salle des Vikings, à Yvetot,
- ...



► Synthèse des projets en cours / validés
septembre 2023 - octobre 2024





► Restauration de la façade d'un bâtiment communal, rue de l'Eglise, à Valliquerville



- De septembre 2023 à octobre 2024, la somme des fonds de concours attribuée aux communes s'élève à 235 573 €.
- De 2019 à 2023, la somme totale des fonds de concours attribuée aux communes s'élève à près de 1 million d'euros !

Le programme "Petites Villes de Demain"

UN PROGRAMME QUI ACCOMPAGNE LES PROJETS DE TERRITOIRE

Petites Villes de Demain (PVD) vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralités, pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, jusqu'en 2026.



Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, ANAH, CEREMA, ADEME...), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France.

Le programme Petites Villes de Demain est intégré aux Contrats de Relance et de Transition Ecologique, celui d'Yvetot Normandie a été signé le 25 octobre 2021.

UN CHARGÉ DE MISSION "PETITES VILLES DE DEMAIN" QUI ACCOMPAGNE LES COMMUNES

Elaboration du programme.

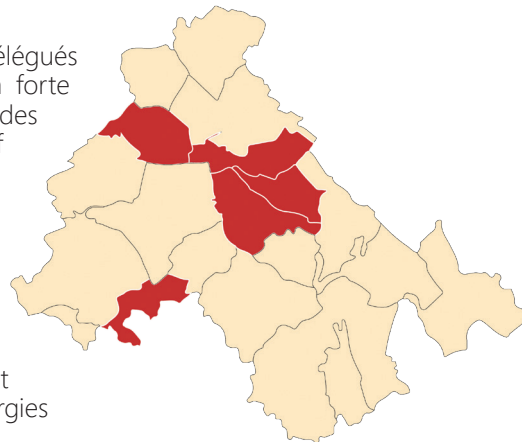
Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, grâce à ses délégués territoriaux, les Préfets de Département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe...), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France.

Connaissance des besoins et attentes des acteurs en présence.

19 rendez-vous personnalisés de suivi avec chaque maire du territoire de la Communauté de Communes sont organisés chaque année pour identifier l'évolution des projets communaux, identifier les nouveaux projets à venir, les besoins, attentes et centres d'intérêt des maires.

Une coordination de réunions internes régulières a été déployée entre Yvetot Normandie et la commune d'Yvetot pour permettre de meilleures synergies entre les projets.



DES RÉSULTATS CONCRETS

Outre le développement d'actions en relation avec l'habitat sur la ville centre d'Yvetot, l'accompagnement des communes du territoire se traduit par :

Baons-le-Comte

- ▶ projets de restructuration/rénovation/réorganisation des bâtiments communaux (école, presbytère, mairie, mur de l'église), et de cession des terrains constructibles en cohérence avec l'habitat existant et le centre-bourg.

Hautot-le-Vatois

- ▶ projet de sécurisation de la traversée du bourg et la création de cheminements doux entre la mairie et l'église.

Sainte-Marie des-Champs

- ▶ aménagement du centre-bourg, construction de nouveaux logements, aménagement d'une piste cyclable sécurisée entre la commune et l'aire de covoiturage, continuité de l'aménagement des sentes piétonnes.

Bois-Himont

- ▶ destruction des baraquements et construction de nouveaux logements, rénovation du corbillard et valorisation du projet.

Yvetot

- ▶ accompagnement financier des propriétaires, copropriétaires occupants dans la rénovation énergétique de leurs logements, ainsi que pour les copropriétés qui réalisent des travaux de rénovation énergétique.
- ▶ organisation de l'évènement « *Fresque de la rénovation à Yvetot* » et de l'atelier rencontre « copropriétaires : si on rénove ensemble ».
- ▶ préparation de la candidature au label patrimoine de la reconstruction pour la ville d'Yvetot.

Enfin, le programme Petites Villes de Demain permet à la Communauté de Communes d'**accompagner** les communes dans la recherche de financements, dans leurs candidatures à diverses demandes d'aides, dans la mise en relation et le développement de partenariats.

UN CHARGÉ DE MISSION DÉDIÉ AU PROJET

Dans le cadre de son Plan de relance, l'Etat a initié en octobre 2020 le programme national « Petites Villes de Demain », avec l'objectif d'accompagner 1600 communes de moins de 20 000 habitants pour une durée de six ans, dans leur projet de revitalisation du territoire.

Dès le lancement du programme, les élus de la ville d'Yvetot et de la Communauté de Communes Yvetot Normandie se sont rapidement mobilisés pour proposer leur candidature. Il s'agissait d'articuler et d'étoffer les différentes actions déjà identifiées en amont, pour former un projet global cohérent et partagé, répondant aux enjeux du territoire.

Le chef de projet Petites villes de demain recruté en janvier 2022 par la Communauté de communes Yvetot Normandie a pour mission d'accompagner les maires de chaque commune dans le développement de leurs projets, d'identifier les aides financières et techniques qui peuvent accompagner le développement de ces projets, d'initier des actions et de mettre en réseau les partenaires, pour renforcer l'attractivité et la valorisation du territoire.

● Une bibliothèque musicale pour tous

UNE BIBLIOTHÈQUE MUSICALE QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une collection de fichiers audio, de morceaux de musique ou de compositions accessibles pour la consultation ou l'écoute.

À l'heure où l'écoute musicale se dématérialise, la bibliothèque musicale de la Médiathèque Yvetot Normandie continue de séduire les mélomanes en quête de diversité et d'expériences uniques. A travers sa collection de CD, de vinyles, de magazines et ouvrages dédiés, la musique est omniprésente et demeure un aspect essentiel de développement culturel et d'enrichissement personnel pour tous les usagers.

Notre bibliothèque musicale offre de multiples avantages, notamment :

- ▶ Un accès gratuit à des supports physiques garantissant une expérience d'écoute particulière.
- ▶ Une découverte de nouveaux horizons musicaux grâce à des sélections variées et des recommandations personnalisées.
- ▶ Des ressources pour l'apprentissage avec des cours de musique en ligne et des ouvrages spécialisés favorisant ainsi l'apprentissage de la musique et la culture musicale.
- ▶ Des animations culturelles grâce à l'organisation régulière d'événements autour de la musique permettant de faciliter les échanges entre mélomanes.

● Le grand retour du vinyle

Vous rêvez d'une platine vinyle pour Noël ? Excellente idée ! Mais saviez-vous que votre médiathèque conserve un fonds de vinyles riche et varié ? Constituée dans les années 80, notre discothèque propose un large éventail de genres musicaux : du blues au jazz en passant par le rock, de la musique classique, de la chanson française et même des musiques électroniques.

COMMENT EN PROFITER ?

Pour emprunter nos vinyles, rien de plus simple : il suffit de vous inscrire ou de renouveler votre adhésion à la médiathèque. Cette démarche est entièrement gratuite et ouverte à tous.

UNE DEMANDE SUR MESURE

Une grande partie de cette collection est actuellement conservée en réserve. Notre équipe est à votre disposition pour vous guider dans la découverte de nouveaux artistes et vous aider à dénicher des pépites musicales d'hier. N'hésitez pas à formuler des demandes spécifiques, nous ferons tout notre possible pour vous satisfaire.



● La Médiathèque au cœur de la Musique Numérique

La médiathèque vous propose un accès à un univers musical riche et varié, directement depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone à travers deux applications mises à votre disposition :

- **DiMusic** vous plonge dans un catalogue de musique éclectique.
Le petit + : Cette plateforme contribue à soutenir les artistes indépendants grâce à un modèle de "streaming équitable".
- **Munki**, pour les plus jeunes, propose une application ludique et gratuite, spécialement conçue pour les enfants de 0 à 8 ans. Des comptines, des chansons pour s'endormir, et bien plus encore !

LA PRESSE MUSICALE À PORTÉE DE CLIC

Restez informés des dernières tendances musicales grâce à nos abonnements à la presse spécialisée :

- Les Inrockuptibles
- Diapason
- Jazz Magazine
- Rolling Stone
- Classica
- Pianiste
- Guitar Part

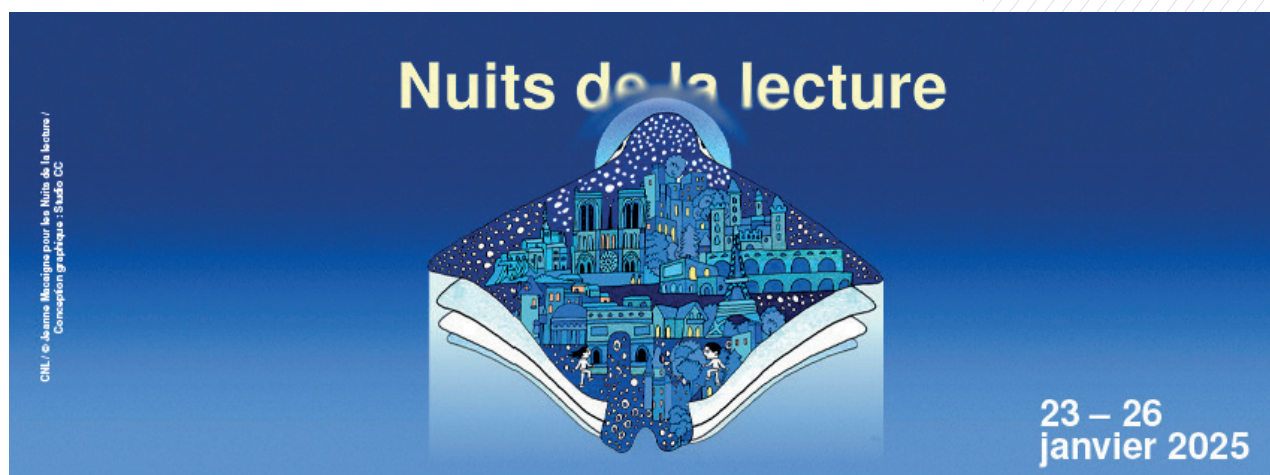
APPRENEZ LA MUSIQUE À VOTRE RYTHME

Vous avez toujours rêvé de jouer d'un instrument ou de maîtriser le solfège ? Notre médiathèque vous offre les outils nécessaires pour vous former :

- En solfège avec des cours en ligne pour débutants et musiciens confirmés.
- Grâce à des cours d'instruments tels que la Guitare, la basse, la batterie, le piano, le ukulélé... Apprenez à votre rythme grâce à nos tutoriels vidéo !
- En prenant des cours de chant pour développer votre voix et apprendre à chanter juste.



● Les Nuits de la Lecture 2025



Les Nuits de la lecture reviennent pour une 9ème édition sur le thème des patrimoines, du 23 au 26 janvier 2025.

Pour l'occasion, l'équipe de la médiathèque vous donne rendez-vous vendredi 24 janvier en début de soirée pour un moment convivial, joyeux et intergénérationnel, autour de lectures et de chansons. On ne vous en dit pas plus pour le moment car on aime les surprises...

A venir :

Concert des professeurs

samedi 18 janvier 2025 - 18h30 - Les Vikings - GRATUIT

Comme tous les ans, les professeurs du conservatoire de musique de la Communauté de Communes mettent en lumière leurs qualités artistiques et vous invitent à venir les écouter dans un programme riche et varié, allant de la musique classique à la musique contemporaine en passant par le jazz et la variété.

Concert de la Saison Musicale : "Boutons et Bretelles"

samedi 1er mars 2025 - 18h30 - Conservatoire

Frédéric BALDO et Aurélien NOEL, deux accordéonistes, amis de longue date et ayant des goûts musicaux et une vision de la musique identiques, vous feront voyager, le temps d'une soirée, de la chanson au rock, du classique au jazz en passant par des compositions.

Un duo d'accordéons sans restriction de répertoire avec l'envie de créer des ponts entre toutes les disciplines.

Entrée tarif plein : 6 €
Etudiant et - de 18 ans : 3,5 €
Elève : 3 €

Vente des billets au conservatoire aux heures habituelles d'ouverture au public.

Plus d'informations : 02 35 95 82 72

NUIT DES CONSERVATOIRES

Vendredi 31 janvier 2025

Conservatoire de musique (rue Pierre de Coubertin à Yvetot)

La Nuit des conservatoires est un évènement annuel initié il y a 12 ans par le SPeDiC*. Cette soirée se déroule partout en France sous forme de spectacles gratuits et d'ateliers suivant les villes participantes.

Pour sa première participation, votre Conservatoire vous propose un programme en 3 parties :

Partie 1 de 18h à 20h, auditorium

Classe d'éveil avec Lucie

Chorale ado, Musique actuelle, guitare électrique avec Gauthier, percussions avec Romain, flûte avec Simona, saxo avec Yuna, ensemble de hautbois avec Bernard et musique baroque.

Partie 2 20h à 20h35

Apéro Jazz du big Band avec Arnaud

Rencontre avec les professeurs

Partie 3 20h35 à 21h, à l'accueil

Pièce avec piano (Anne et Mathilde)

Chant (Natalia), piano (Marimba)



* Syndicat des Personnels de Direction des Conservatoires

Nouveau !

Découvrez deux nouvelles disciplines au sein de votre Conservatoire de musique :

Le **Piano Impro** vous invite à vous libérer des partitions. Laissez votre imagination guider vos doigts sur le clavier ! De la composition instantanée au réarrangement de standards, **Mathilde PERKINS** vous apprendra à développer votre propre langage musical dans un cadre bienveillant.

Oscar FASQUEL vous invite à découvrir la **Musique de Chambre**, pour vivre une expérience unique. En petit ensemble, affinez votre écoute et votre sensibilité artistique. Découvrez la richesse du répertoire classique et contemporain tout en développant votre sens du jeu collectif.

Informations complémentaires : 02 35 95 82 72

NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de votre Communauté de Communes évolue et se modernise. A partir de janvier 2025, retrouvez l'actualité d'Yvetot Normandie et toutes les informations des services sur une plateforme simplifiée, plus lisible, plus moderne.

Le petit +, le développement de cette nouvelle plateforme a été entièrement réalisée en interne, par nos agents, pour vous proposer un **site à échelle humaine, au plus proche du territoire**. Le site évoluera régulièrement, et s'adaptera aux thématiques les plus recherchées par les visiteurs. Nous sommes également à votre écoute pour toute remarque ou suggestion, qui permettront de positionner le site internet au plus proche de vos attentes.

Des accès directs aux thématiques les plus demandées.

Des connexions avec les réseaux sociaux et Panneau Pocket.

Des outils de recherche plus adaptés.

Cliquez sur votre commune

<input type="checkbox"/> ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	<input type="checkbox"/> MESNIL-PANNEVILLE
<input type="checkbox"/> AUZEBOSC	<input type="checkbox"/> ROCQUEFORT
<input type="checkbox"/> BAONS-LE-COMTE	<input type="checkbox"/> SAINT MARTIN DE L'IF : BETTEVILLE
<input type="checkbox"/> BOIS-HIMONT	<input type="checkbox"/> SAINT MARTIN DE L'IF : FREVILLE
<input type="checkbox"/> CARVILLE-LA-FOLLETIÈRE	<input type="checkbox"/> SAINT MARTIN DE L'IF : LA FOLLETIÈRE
<input type="checkbox"/> CROIX MARE	<input type="checkbox"/> SAINT MARTIN DE L'IF : Mont de l'If
<input type="checkbox"/> ECALLES-ALIX	<input type="checkbox"/> SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS
<input type="checkbox"/> ECRETTEVILLE-LÈS-BAONS	<input type="checkbox"/> SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS
<input type="checkbox"/> HAUTOT-LE-VATOIS	<input type="checkbox"/> TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE
<input type="checkbox"/> HAUTOT-SAINT-SULPICE	<input type="checkbox"/> VALLIQUERVILLE
<input type="checkbox"/> LES HAUTS DE CAUX : AUTRETOT	<input type="checkbox"/> YVETOT

Pas de changement d'adresse : **rdv sur www.yvetot-normandie.fr**
à partir de janvier 2025 !

GROUPE

MAJORITÉ

A compter du 1er janvier 2025, l'offre de transport sur le territoire de notre communauté de communes évoluera de manière significative.

De nouveaux services viendront renforcer et moderniser le réseau Vikibus de transport urbain.

Une nouvelle identité visuelle, moderne et dynamique sera déployée sur les supports de communication ainsi que sur les bus.

A l'heure où le changement climatique nous impose de repenser nos habitudes, valoriser le transport en commun et donc choisir le Vikibus contribue à la réduction de la pollution atmosphérique, mais permet également de réaliser des économies conséquentes sur son budget transport.

Au-delà des ces évolutions importantes sur le réseau Vikibus, l'engagement de Yvetot Normandie se tourne également vers un service ouvert aux communes rurales du territoire.

La mise en place d'un service de transport à la demande (Vikita) à destination de ces communes répond à la volonté de rendre la ville centre accessible aux habitants des communes non desservies actuellement par le réseau de transport régulier Vikibus.

L'exploitation du Vikibus et du Vikita sera confiée en délégation de Service Public à la société yvetotaise Cars Hangard.

Je donne rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes et sur les réseaux sociaux pour suivre la transformation de votre service et prendre connaissance des nouveautés.

Ensemble, faisons le choix d'une mobilité plus responsable et plus durable.

Eric RENÉE

Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire

GROUPE

COMMUNES LIBRES !

- pas de texte fourni

Retrouvez votre Communauté de Communes sur différents supports.

Afin d'être toujours au plus près de ses habitants, Yvetot Normandie s'attache à être toujours plus présente et accessible pour le plus grand nombre. C'est dans cet objectif que nous avons étendu notre présence sur différents médias de communication. Vous pouvez donc nous retrouver - en plus du Magaz'YN - sur les différents supports suivants :



Le **site web de l'interco** | www.yvetot-normandie.fr et les sites :
 + **Yvetot Normandie Tourisme** | www.yvetot-normandie-tourisme.fr
 avec notamment toute l'actualité touristique du territoire
 + la **Médiathèque Yvetot Normandie** | mediatheque.yvetot-normandie.fr
 + le **Conservatoire de musique Yvetot Normandie** | conservatoire.yvetot-normandie.fr



La **page Facebook @YvetotNormandie** ainsi que les pages **@yntourisme** (Yvetot Normandie Tourisme), **@YNfranceservices** (Espace France Services - Yvetot Normandie) et **@MediaYvetot** (Médiathèque intercommunale).



Instagram, avec le compte @yvetotnormandie Vous pouvez également suivre les comptes **@tri.pour.tous**, **@yvetotnormandietourisme**, et **@mediathequeyvetotnormandie**



RETROUVEZ VOTRE COMCOM ET SES COMMUNES SUR L'APPLICATION PANNEAU POCKET : TÉLÉCHARGEZ LA SUR VOTRE STORE ET RESTEZ CONNECTÉS À L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE EN DIRECT !!!



CC Yvetot Normandie

76190

Info modifiée le 26/10/2023

VIKITAD

YVETOT NORMANDIE

Transport à la demande

Facilite les déplacements entre votre commune et la ville centre d'Yvetot !



À PARTIR DU 2 JANVIER 2025

0,50 €
TRAJET SIMPLE

—
1 €
aller retour

1

À partir du 30 décembre, **je m'inscris** au service TAD avant ma première réservation sur vikitad.ccyn.hubup.fr ou au 02 35 95 99 99



2

Je réserve mon voyage au 02 35 95 99 99 jusqu'à 2 heures avant le trajet*

*selon les trajets



3

Je peux également **réserver en ligne** sur le site vikitad.ccyn.hubup.fr (dans les mêmes délais que par téléphone)



Je me présente à l'arrêt VikiTAD au moins **5 min avant** l'heure de départ



Retrouvez toutes les informations (trajets et horaires) sur yvetot-normandie.fr et sur vikibus.fr à partir de janvier 2025

Plus d'information au 02 35 95 99 99 - Suivez-nous sur 